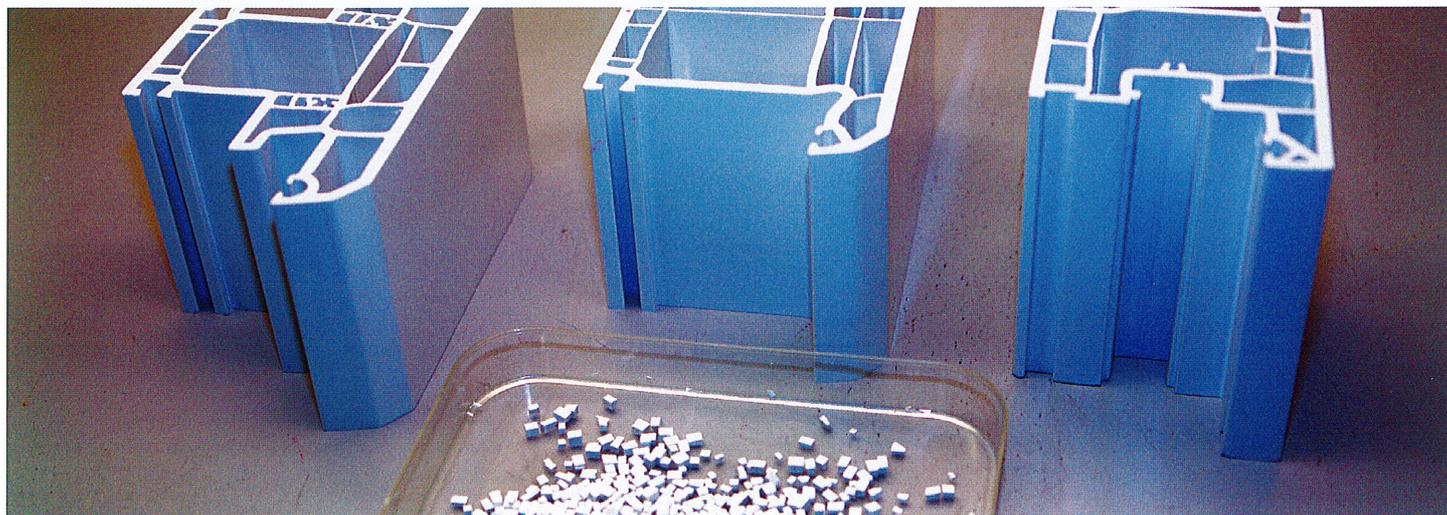


Profilés de fenêtres en PVC

Certifier l'aptitude à l'emploi et la qualité de fabrication des profilés extrudés



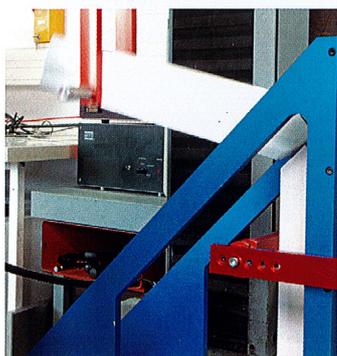
Essai du choc à froid : choc d'une masse tombante de 1kg sur un profilé à -10°C.

La certification NF Profilés de fenêtres en PVC s'appuie sur les prescriptions du référentiel de certification NF 126. La norme de référence sur les profilés de fenêtres en PVC est la NF EN 12608.

Pour obtenir la certification des profilés PVC, il est nécessaire au préalable d'obtenir la certification de la composition vinylique utilisée pour la production des profilés de fenêtres en PVC.

L'évaluation porte sur :

- l'aptitude à l'emploi des profilés PVC pour réaliser des menuiseries,
- la qualité de leur fabrication,



Essai de soudabilité.

Les vérifications et essais concernent :

- les mesures dimensionnelles (épaisseur des parois périphériques),
- la soudabilité,
- le comportement après échauffement dans une étuve à 150°C,
- la masse linéique,
- le choc à froid,
- le retrait à chaud,
- la colorimétrie.

Les profilés certifiés font l'objet de contrôles internes réalisés par le fabricant à la fréquence prescrite dans le référentiel de certification NF 126, ainsi que de contrôles par prélèvements réalisés par l'organisme certificateur (CSTB) lors d'audits effectués sur le lieu de production.

CONTACT

DIRECTION BAIES ET VITRAGES

Myriam Seban

Tél. : 01 64 68 88 63 / myriam.seban@cstb.fr

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT

Siège social > 84 avenue Jean Jaurès – Champs-sur-Marne – 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Tél. : +33 (0)1 64 68 82 82 – www.cstb.fr

MARNE-LA-VALLÉE / PARIS / GRENOBLE / NANTES / SOPHIA ANTIPOLIS